Prophylaxie du tôtanos dans les pays chauds. — M. CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur, de Lille.

L'étiologie du tétanos dans les pays chauds dérive presque toujours de la souillure des plaies par des parcelles de terre ou par des déjections animales. Le tétanos des nouveau-nés résulte de l'infection de la plaie ombilicale par des linges ou des pansements malpropres.

Les mesures qu'il conviendrait de prendre pour éviter cette cause de mortalité consistent:

1° A généraliser aux colonies, dans les hôpitaux, les ambulances et les colonnes en marche, l'emploi du sérum anti-tétanique pour prévenir le tétanos chez les blessés dont les plaies peuvent être souillées de terre ou renfermer des débris de vêtements.

Tous les blessés par armes à feu devraient recevoir, après le premier pansement à l'ambulance, une injection préventive de 10 centimètres cubes de sérum anti-tétanique;

2° A entreprendre dans toutes les colonies tropicales l'éducation des matrones ou sages-femmes indigènes et à n'autoriser l'exercice de l'art des accouchements, qu'à celles qui auront justifié de connaissances suffisantes pour assurer, tout au moins, les soins élémentaires d'antisepsie aux femmes et aux enfants nouveau-nés. Il y aurait lieu d'organiser dans ce but, dans chaque centre de colonisation où il existe des médecins, des conférences élémentaires avec exercices pratiques dans les hôpitaux indigènes. Dans ces conférences, on devrait insister particulièrement sur les pausements du cordon ombilical, pansements de la propreté desquels dépend entièrement la prophylaxie du tétanos.

Grâce à cette mesure très simple et peu coûteuse, on épargnerait chaque aunée un très grand nombre d'existences précieuses pour l'avenir économique des pays dont il s'agit.

E. P. BENOIT.

ERRATUM.

UNION MÉDICALE, numéro d'avril, page 247, ligne 13, au lieu de " et qui appliquent ces dernières" il faut lire " ces données à la tuberculose".